LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Vendredi 27 Décembre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 30-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.300

Le Christmas de Wilson

Le Christmas de Wilson a pris la douce figure d'un Noël de paix. Dans le message envoyé de Paris à Washington à l'occasion de la fête traditionnelle, le président des Etats-Unis écrivait il y a deux jours : « L'opinion publique de toutes les grandes nations avec lesquelles nous avons été associés dans cette guerre maintient énergiquement toutes les propositions tendant à une juste et durable paix et à une coopération intime des peuples du monde se gouvernant eux-mêmes. » Et après avoir expédié ce message à l'adresse de la Maison-Blanche, il était parti pour le front afin d'y rejoindre les troupes américaines au milieu desquelles il a voulu célébrer la fête de Christmas. Au cours de l'émouvante revue passée sur le plateau de Langres, le président Wilson, répondant à l'allocution du général Pershing, a prononcé un éloquent discours dans lequel nous trouvons encore cette très nette et très énergique déclaration en faveur d'une paix définitive : « Le monde entier sait, dès maintenant, que les nations qui ont pris part à cette guerre, ainsi que les soldats qui les ont représentées, sont prêts à compléter leur œuvre, non seulement dans la revendication de leurs propres intérêts, mais dans l'établissement d'une paix assise sur les fondations permanentes du droit et de la justice. »

Ainsi, le grand problème de la paix est celui qui préoccupe le plus vivement le grand apôtre de la fraternité universelle. Et la paix dont il parle n'est pas seulement la paix d'aujourd'hui ou de demain, mais celle de l'avenir : la paix de toujours. De la solution qui sera donnée à ce problème dépendent la tranquillité, la sécurité et le bonheur de l'humanité.

Il y a quelques jours, envisageant la réunion du prochain Congrès de la Paix, le président des Etats-Unis avait dit déjà très justement que, à l'heure actuelle, les peuples se posent cette unique question : « Est-ce que les hommes d'Etat assemblés là auront assez de sagesse et de bon sens pour créer une garantie contre les guerres futures ? » Question grave et angoissante, en effet, la plus grave et la plus angoissante qui soit. On ne parviendra pas à l'éluder.

Si la coalition germanique avait triomphé contre les nations de l'Entente, nous nous serions trouvés condamnés à la guerre perpétuelle, c'est-à-dire au régime de la guerre perpétuellement menaçante. Pendant des années et des années, le kaiser boche avait poussé sans se lasser son insolent « hourra pour la poudre sèche et l'épée aiguisée ». Pendant des années et des années, il avait agité bruyamment son grand sabre, passant le plus clair de son temps à multiplier les appels de pied, à rouler des yeux terribles contre ceux-ci ou contre ceux-là, en un mot à provoquer arrogamment au nom de l'Allemagne tous les peuples qui ne consentaient pas à être les esclaves de la puissance infâme. Un beau jour, le grossier défi qui se renouvelait à tout propos et surtout hors de propos fut relevé par les nations à qui il s'adressait. Ce fut la guerre.

Les peuples libres en soutinrent le terrible effort, non point parce qu'à leur tour ils avaient cédé à la funeste ivresse de la violence, mais tout au contraire parce qu'ils voulurent en finir une fois pour toutes avec cette violence continuellement menaçante. Ils se résignèrent à faire la guerre pour tuer la guerre en réduisant définitivement à l'impuissance les empires de proie dont les tristes instincts et les détestables ambitions constituaient le véritable obstacle à la paix du monde. Après cinquante et un mois d'efforts et de sacrifices, ils réalisèrent la plus belle, la plus précieuse, la plus haute des victoires.

Cette victoire ne peut avoir qu'une conclusion acceptable : à savoir l'établissement d'une paix sûre et durable. Puisque la conception allemande du monde a été vaincue par la conception des Alliés, il faut que celle-ci ne reste pas lettre morte mais qu'elle soit traduite en actes décisifs selon les vœux maintes fois formulés par celui que l'on a appelé Wilson le Juste. Le haut idéal pour lequel les Alliés ont si vaillamment lutté pendant quatre ans a triomphé sur les champs de bataille de la guerre : il devra triompher aussi dans les délibérations du Congrès de la Paix.

CAMILLE FERDY.

LA SEANCE D'AUJOURD'HUI A LA CHAMBRE

Un Débat sur la Politique du Gouvernement

Une série d'interpellations

Paris, 26 Décembre.

C'est demain que doit commencer à la Chambre la discussion des crédits provisoires militaires et civils demandés par le gouvernement pour le premier trimestre de 1919.

Ainsi qu'on le sait déjà, l'opposition a choisi le terrain de ce débat pour développer à la tribune les divers sujets de politique intérieure et extérieure qui devaient faire l'objet des interpellations déposées ces derniers temps et qui n'avaient pu être discutées jusqu'à présent.

C'est un rendez-vous général que les interpellateurs se sont donné demain et les jours suivants.

Parmi les membres qui doivent participer à ce débat on cite MM. Cachin et E. Lafont, socialistes, qui traiteront des questions de politique extérieure, notamment de la politique suivie par le Cabinet à l'égard de la Russie ; M. Renaudel, également socialiste, qui soulèvera la question de la démobilisation ; MM. de Monzie et de Kerguézec, républicains socialistes, qui s'occuperont le premier de la politique économique du gouvernement, le second des mouvements préfectoraux à l'occasion du déplacement de certains préfets, notamment celui des Côtes-du-Nord ; M. Cazassus, radical-socialiste, qui veut soulever diverses questions relatives aux prochaines élections.

D'autres interventions sont annoncées.

Le président du Conseil assistera au débat et répondra au moment qu'il jugera convenable.

En l'Honneur de l'Alsace-Lorraine

Une lettre de M. Wilson

Paris, 26 Décembre.

Une manifestation a eu lieu cet après-midi à la Sorbonne, en l'honneur de la libération de l'Alsace et de la Lorraine. La cérémonie était présidée par M. Charles Wurtz, conseiller d'Etat, assisté de MM. Jules Siegfried, député, et Eugène Bauer.

De vibrantes allocutions ont été prononcées par MM. Larmbruster, Haumant, Georges Weil et Charles Wurtz.

M. Charles Wurtz a donné lecture de la lettre suivante qu'il a reçue du président Wilson :

Mon cher Monsieur Wurtz,

Le message si richement relié et illustré des Alsaciens et Lorrains de France m'est parvenu juste avant mon départ des Etats-Unis. Il m'a causé un plaisir profond et très réel. La manière artistique dont l'ensemble du message a été présenté ajoute aux sentiments qui l'a inspiré. Depuis mon enfance, mon cœur a toujours été avec les populations expatriées d'Alsace et de Lorraine dans leur exil. J'étais un adolescent de 12 ans lorsqu'elles furent arrachées à la France. Toujours, depuis lors, j'ai eu le sentiment qu'un jour elles pourraient être délivrées et rendues à leur Patrie et qu'elles le seraient. Je suis profondément reconnaissant au Tout-Puissant du rôle qu'il m'a permis de jouer dans leur délivrance.

Je sais qu'il vous sera impossible de faire parvenir à tous les signataires du message l'expression de ma profonde sympathie et de leur faire savoir combien j'ai apprécié leur initiative, mais j'espère que vous transmettrez à ceux qui ont été vos collaborateurs immédiats dans cette œuvre l'assurance de mon amitié, de ma considération et de ma gratitude. Sincèrement.

A. VOODROW WILSON.

La Reconstitution de la Marine marchande

Le programme de M. Bouisson

Paris, 26 Décembre.

Le commissariat général des Transports Maritimes et de la Marine Marchande nous communique la note suivante :

Les journaux viennent de publier une lettre adressée à M. le président du Conseil par M. Ferrand, président de la Chambre Syndicale des constructeurs de navires et dont l'auteur se montre ému des conséquences pour les constructeurs français de la cession en France de 500.000 tonneaux de bateaux de commerce anglais. Il convient de rappeler que la presque totalité de ceux de ces bateaux qui restent à construire, constituent en réalité des commandes faites directement par des armateurs français à des chantiers britanniques, alors que presque aucune commande n'a été faite par ces armateurs en vue d'une exécution après la guerre à des chantiers français. Il est, d'autre part, nécessaire d'ajouter que la cession des 500.000 tonneaux dont il s'agit, ne pourra en rien diminuer l'activité des constructions navales en France à partir du jour où le Parlement aura accordé pour l'exécution du programme de reconstitution de la flotte commerciale, établi par M. Bouisson, les crédits nécessaires. Ce programme, pour lequel un projet de loi prévoyant une dépense de deux milliards, a été préparé et au sujet duquel un premier crédit de 500 millions, est d'ores et déjà demandé aux Chambres, comporte la construction de 3 millions de tonneaux environ.

Cette construction est exclusivement réservée aux chantiers français et suffira à absorber la totalité de leur production avec adjonction à leur personnel actuel de milliers d'ouvriers supplémentaires pendant plus de cinq années.

Le Président de la République visite les Ardennes

LES TROUBLES DE BERLIN

Bruxelles, 26 Décembre.

Le Conseil provincial du Hainaut a décidé d'inviter M. Poincaré à s'arrêter à Mons, lors de son voyage en Belgique en mars prochain.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 26 Décembre.

L'approche de la démobilisation met à l'ordre du jour la question du renouvellement des mandats électifs que la guerre a prolongés au delà de leurs limites prévues. Ce problème que j'aurai l'occasion d'étudier dans ses débuts et sous ses divers aspects n'est ni le moins important ni le moins délicat parmi ceux qui se posent au moment où il est nécessaire d'organiser le prompt retour du pays à une existence normale.

Comme la vie économique, comme la vie intellectuelle, il importe que la vie politique recommence. Nous sommes au seuil d'une période de labeur intense qui aura la grande mission de revivifier la patrie douloureusement saignée par une guerre sans précédent dans l'histoire.

Et l'immense effort à accomplir exige une direction qui soit à la hauteur d'une tâche si considérable. Mais il paraît évident que l'on ne peut demander à la politique de doter le pays d'une pareille direction que si elle-même est résolue à se montrer rajeunie, améliorée et aussi ennoblie par les dures épreuves que le destin nous a fait traverser durant quatre années de gloire et de souffrance.

Il semble impossible à mon sens que la vie publique ne renaisse point après la tourmente, parée d'une dignité plus haute, d'une conscience mieux éclairée de ses devoirs, d'un souci plus impérieux et plus persistant d'assurer la grandeur matérielle et morale de la nation.

C'est ce que se doit à soi-même un pays qui a su étonner le monde par sa bravoure calme, indomptable, réfléchie et par sa constante aspiration vers un idéal de civilisation supérieure.

MARIUS RICHARD.

Le Président de la République visite les Ardennes

Paris, 26 Décembre.

Le président de la République qui, depuis la conclusion de l'armistice, a tenu à se rendre sur tous les points des régions précédemment envahies, n'avait pu encore visiter les Ardennes, tant en raison de la difficulté du rétablissement des communications, que par suite de la venue à Paris de plusieurs chefs d'Etats.

Il a consacré la journée de Noël à visiter ce malheureux département, qui a été, on le sait, en 1914, un des premiers occupés par l'ennemi, dont la population compte parmi les plus durement éprouvées. Il est allé notamment à Sedan, Mézières, Charleville, Rethel et Vouziers.

M. Poincaré est parti de la gare de l'Est, mardi soir, accompagné par MM. Lebrun, ministre des régions libérées ; Gérard, Faye, Lucien Hubert, sénateurs des Ardennes ; Doizy, Desmoulins, Charpentier, Bosquette, députés du département, etc.

Le président passe par Châlons, Sainte-Menehould et Verdun et visite les champs de bataille où nos soldats ont refoulé l'ennemi. Il constate les ravages faits par l'ennemi en se retirant.

M. Poincaré arrive à Sedan, où il est reçu par le premier adjoint qui lui souhaite la bienvenue et évoque le passé — 1870 — qu'il compare au présent.

M. Poincaré répond que le nom de Sedan est inséparable d'un souvenir douloureux, qui est effacé maintenant par la victoire.

Le président, après avoir parcouru la ville, va ensuite à Mézières, où le maire lui dit les souffrances de la cité.

M. Poincaré promet que ces forfaits recevront leur châtiment.

Ce n'est pas seulement sur la France que les pays ravagés possèdent une créance, c'est sur l'Allemagne et cette créance nous saurons la faire valoir. La paix qui sera élaborée demain par la Conférence, doit avoir des fondements durables ; la France obtiendra la réparation des torts causés et les garanties pour sa tranquillité et pour son avenir.

M. Poincaré est allé à Charleville, où il a été reçu par le maire et la Chambre de Commerce. Il promet la sollicitude du gouvernement pour la reconstitution économique du pays. Il félicite la population de son courage et de sa fermeté.

Le président ne veut pas quitter Charleville sans aller sur place examiner les dégâts causés par les Allemands au moment de leur retraite, notamment à la gare. Toute une partie de la gare est détruite, notamment les salles d'attente. Le souterrain qui traversait la voie a servi de chambre de mine. En passant devant la maison de M. Corneau, en face de la gare, qui a servi, on le sait, pendant l'occupation de résidence au kaiser, le général Maistre demande au président s'il veut visiter l'appartement qu'occupait l'ex-empereur.

— Je n'en ai aucun désir, répond en souriant M. Poincaré. Il me suffit de savoir qu'il ne l'occupera plus.

Le président quitte Charleville à 3 h. 30.

M. Poincaré a visité Rethel et Vouziers, ruinées par l'ennemi.

Il laisse des secours pour les malheureux et à 10 h. 30, il prend congé des habitants de Vouziers et retrouve à la gare son train qui le ramène à Paris, où il est arrivé ce matin à 8 heures.

Le Voyage de M. Wilson

Le président en Angleterre

Londres, 26 Décembre.

Le président Wilson a débarqué ce matin à Douvres. Il a été salué par les navires de guerre pavoisés. Une adresse de bienvenue lui a été présentée par le maire.

A Douvres

Londres, 26 Décembre.

Le président Wilson a été escorté jusqu'à Douvres par une escadre française. Il a été reçu par le duc de Connaught, représentant le roi George. La foule lui a fait une réception enthousiaste.

Douvres, 26 Décembre.

Le président Wilson, répondant à l'adresse de bienvenue du maire de Douvres, exprima ses remerciements pour le magnifique accueil qui lui fut fait et dit entre autres :

Nous avons traversé ensemble des temps difficiles, c'est pourquoi nous nous voyons l'un et l'autre sous un jour nouveau comme des compagnons et des associés, car rien ne peut rapprocher les hommes autant qu'une entreprise commune et un but commun. Je pense que, malgré les terribles souffrances de cette guerre, nous comprendrons un jour, quand nous porterons nos regards en arrière, qu'elles ont valu la peine d'être endurées, non seulement en raison de la sécurité qu'elles apportent au monde contre une injuste agression, mais aussi en raison de la bonne entente qu'elles créèrent entre les grandes nations qui doivent agir de concert pour maintenir de façon permanente la justice et le droit.

Le président et sa suite prirent alors place dans le train royal au milieu des acclamations répétées.

La réception à Charing-Cross

Londres, 26 Décembre.

Le président Wilson et Mme Wilson sont arrivés à Charing-Cross par train spécial à 2 h. 30. Ils ont été reçus par le roi, la reine, la princesse Mary, les chefs de l'armée, de la flotte, de l'aéronautique, M. Lloyd George, tous les ministres et les hommes d'Etat des Dominions, les représentants de l'Inde et les hauts dignitaires. Une compagnie des scots-guards rendait les honneurs. Le roi, la reine et la princesse Mary ont salué très cordialement le président et Mme Wilson qui ont été visiblement impressionnés par la magnifique réception qui leur était faite.

Le président, accompagné du roi et du duc de Connaught, a passé l'inspection de la Garde d'honneur. M. Lloyd George et les autres hommes d'Etat lui furent ensuite présentés. Le président a présenté alors au roi les officiers supérieurs de l'armée et de la marine américaine.

Au moment où le président sortait de la gare, les canons de la tour de Londres et de Hydepark se firent entendre. Toutes les cloches sonnèrent, les musiques jouèrent et les aéroplanes survolèrent la ville.

LE RETOUR DES PRISONNIERS

Une Commission française à Copenhague

Copenhague, 23 Décembre.

(Retardée en transmission).

A bord du croiseur armé *Orizba*, qui est arrivé aujourd'hui à Copenhague, venant de Cherbourg, se trouvait la grande Commission militaire française composée de quarante-deux officiers qui formeront des Comités pour le rapatriement des prisonniers de guerre venant des différents ports de la mer Baltique. Les hôtels étant bondés, la Commission sera logée chez des particuliers de Copenhague jusqu'à son départ. L'aimable hospitalité des habitants de Copenhague accordée aux soldats rapatriés, a produit une impression favorable en France et elle est hautement appréciée à la légation de France.

M. Albert Favre à La Haye

Scravenhage, 26 Décembre.

M. Albert Favre, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, et M. Armand Imbert, inspecteur général au ministère de l'Intérieur, sont arrivés à La Haye.

Le but de leur voyage est de visiter les évacués français et de prendre, sur place, des mesures pour améliorer les conditions de leur séjour et hâter leur rapatriement.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Elles auraient lieu en juillet 1919 et au scrutin d'arrondissement

Paris, 26 Décembre.

M. Alexandre Varenne expose, dans le *Matin*, que presque tous les mandats électifs sont à renouveler et que la Commission du suffrage universel, dont il est le président, réclame le scrutin de liste avec suppression du second tour et le vote des femmes.

Il ajoute que, dès la rentrée de janvier, la Commission demandera à la Chambre de mettre ces rapports à l'ordre du jour.

Le *Petit Parisien* dit que, sauf événement imprévu, les élections n'auront pas lieu avant juillet, le renouvellement du corps électoral étant subordonné à la démobilisation et celle-ci à la crise des transports.

Il déclare avoir toutes raisons de croire que les élections se feront au scrutin d'arrondissement, ainsi que M. Clemenceau le fera connaître avant peu à la Chambre, en engageant sa responsabilité.

L'Exécution de l'Armistice

Les Italiens à Vienne

Lausanne, 26 Décembre.

La *Gazette de Lausanne* reçoit de Vienne la nouvelle que les pourparlers entre le ministre de la Guerre et l'Italie, ont eu pour résultat que Vienne sera occupée par 20 officiers et 420 soldats italiens qui sauvegarderont l'exécution des conditions de l'armistice.

La Situation en Allemagne

Les désordres du 25 à Berlin

Berne, 26 Décembre.

D'après les dernières informations qui nous parviennent, les désordres ont continué à Berlin durant la journée du 25 décembre. Il n'y a pas eu de combat, mais les socialistes indépendants et les spartaciens ont parcouru la ville avec des affiches portant en lettres énormes : « A bas Ebert et Scheidemann ! » Aucune collision sérieuse ne s'est produite.

Le groupe indépendant et les spartaciens ont occupé les bureaux du *Vorwaerts*, avec quatorze mitrailleuses et ont fait paraître le *Vorwaerts Rouge*. D'autre part, le *Rothe Fahne* publie des articles extrêmement violents contre le gouvernement. On y lit des phrases comme celles-ci : « Le boucher Wels a dû s'en aller, mais Ebert et la clique révolutionnaire restent malheureusement au gouvernement. Il nous faut poursuivre l'œuvre commencée, les soixante-dix victimes de la contre-révolution ne doivent pas être tombées en vain. Il faut armer le peuple, la formation d'une garde rouge est une nécessité urgente. »

Les troubles de Berlin s'apaisent

Bâle, 26 Décembre.

On mande de Berlin :

Ce sont des négociations conduites par les membres du Comité central Cohen, Richard, Müler et Tost qui ont mis fin à la bataille des rues engagées à Berlin, à la suite du soulèvement de la division navale.

L'accord stipule que la division des marins s'engage à quitter immédiatement le château, à condition que soit appliqué l'accord du 18 décembre, qui lui donne le droit d'occuper le bâtiment du maréchal de la Cour. Les matelots sont incorporés dans la Garde Républicaine, qui est sous les ordres du commandant de la Place de Berlin. Un accord ultérieur dira comment se fera l'incorporation.

Les marins s'engagent à ne plus entreprendre à l'avenir d'action contre le gouvernement. Les désaccords devront toujours être tranchés par des négociations. Les troupes gouvernementales sont rappelées, dans leurs quartiers. La division navale qui a été aussitôt dissoute, rejoint également ses quartiers. Le commandant de la Place de Berlin Wels est immédiatement relâché.

Bâle, 26 Décembre.

Dans la *Gazette de Voss*, le général Hofmann, commandant de la garde, expose que pendant le délai qu'il avait accordé aux matelots renfermés dans le château, pour remettre Wels en liberté, les chefs révolutionnaires excitèrent la foule rassemblée aux alentours contre les soldats de la garde qui maintenaient l'ordre.

Les manifestants, parmi lesquels beaucoup de femmes et d'enfants, les attaquèrent, et finalement la garde fut mise hors de combat parce qu'elle n'avait pas voulu faire feu sur des femmes et des enfants.

Pendant une accalmie du feu, le commandant de la garde s'est retiré avec ses hommes dans les bâtiments de l'Université, ce qui permit d'éviter une plus grande effusion de sang.

Les causes de la révolte des marins

En ce qui concerne les origines historiques des mutineries de matelots, il faut savoir que depuis longtemps de sérieuses plaintes avaient été formulées au sujet du relâchement de la discipline dans la division navale. A la suite de ces plaintes, le premier jour de la révolution, 650 matelots sont venus de Cuxhaven pour protéger le gouvernement, qui ont été envoyés à Berlin, dans l'intérêt de l'ordre public. Leur chiffre s'est augmenté secrètement jusqu'à 3.000 et cela sans que personne ne donnât d'ordres pour cet enrôlement. La plupart de ces hommes ne rendaient aucun service et terrorisaient les camarades restés fidèles. C'est alors que le commandant de Place est entré en négociations pour éclaircir la situation. Soudain, les matelots ont demandé au gouvernement l'autorisation de renforcer leur nombre jusqu'à concurrence de 5.000 et de permettre aux soldats républicains de s'enrôler. Le commandant n'a pas pu donner satisfaction à ce désir, d'autant plus que le chiffre prévu par la mise dépassait déjà 10.000 hommes. Le *Vorwaerts* dit sur la situation politique intérieure, les matelots et le Congrès de leur parti exigent que le gouvernement Ebert-Haase se retire immédiatement et soit remplacé par un gouvernement Ledebour-Liebknecht. Au sujet de ces négociations, le *Vorwaerts* écrit encore : La session projetée du parti des socialdémocrates indépendants d'Allemagne peut, après communication reçue du Comité directeur du parti, avoir lieu avant plusieurs semaines, à cause des difficultés de circulation.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SÉANCE DU MATIN

Paris, 26 Décembre.

La séance est ouverte à 9 heures 45, sous la présidence de **M. Monestier.**

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur les pensions.

L'article 7 est adopté ainsi que l'article 8 (les pensions temporaires sont liquidées comme les pensions définitives). (Les articles 9 à 29 sont réservés pour être discutés cet après-midi). On aborde le titre IV de la loi (voies de recours). On adopte l'article 30 (toutes les contestations sont jugées par le tribunal départemental des pensions). L'article 31 fixe la composition des tribunaux départementaux.

M. Lugol propose que les médecins membres des tribunaux des pensions soient choisis par le ministre de la Justice parmi les médecins « experts près les tribunaux ou sur une liste de 10 médecins élus par leurs confrères de leur département.

M. Regnon amende la proposition de M. Lugol en modifiant la fin « ou sur une liste de 10 médecins présentés par les syndicats médicaux ou associations des médecins du département ». La proposition Lugol ainsi amendée est adoptée.

L'article 31 est adopté ainsi que l'article 32 (cour régionale des pensions au chef-lieu du ressort de chaque Cour d'appel).

L'article 33 est adopté. Les articles 34 à 41 qui règlent le fonctionnement des tribunaux des pensions et toute la procédure du pourvoi sont adoptés. La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi.

La séance est levée à 12 heures 30.

SÉANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 26 Décembre.

La séance est ouverte à 3 h. 15, sous la présidence de **M. Deschanel.**

M. Barthe demande à la Chambre de discuter avant sa séparation son interpellation sur les révélations faites au cours du procès des métaux concernant l'internationalisme des métallurgistes. Je citerai des noms, dit-il, c'est parce que le métallurgisme mondial domine le gouvernement qu'Esson n'a pas été occupé. (Exclamations)

L'ordre du jour adopte un projet de loi tendant à accorder une indemnité exceptionnelle de temps de guerre aux officiers et sous-officiers à solde mensuelle des armées de terre et de mer et portant ouverture des crédits additionnels, crédits provisoires alloués sur l'exercice 1918.

Le pécule des Poilus

La Chambre reprend la discussion du projet de loi ayant pour objet de déterminer les voies et moyens d'exécution de la loi du 9 avril 1918 : pécule aux familles des soldats morts pour la patrie et portant ouverture aux ministres de la Guerre et de la Marine de crédits sur l'exercice 1918. Les trois premiers articles sont adoptés. L'article 4 qui dit que le pécule sera versé 1° aux veuves; 2° à défaut de veuve aux enfants (parts égales); 3° à défaut de veuves et enfants aux ascendants, est adopté

On adopte les articles 5 et 6, ce dernier fixant à 250 fr. en argent liquide et à 750 fr. en bons de de la Défense, le montant du pécule. Le reste du projet est ensuite adopté.

La Loi sur les Pensions

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les pensions. L'article premier a été réservé La Commission et le gouvernement demandent le vote de cet article premier qui prescrit : La République reconnaissante envers ceux qui ont assuré le salut de la patrie proclame et détermine dans les conditions fixées par la loi, le droit à la réparation due 1° aux militaires des armées de terre et de mer affectés d'infirmités résultant de la guerre; 2° aux veuves, aux orphelins et aux ascendants de ceux qui sont morts pour la France.

M. Lugol propose d'élever ce forfait jusqu'au chiffre de 2.400 francs. Nous allons ainsi plus que doubler des tarifs des pensions.

M. Klotz demande à la Chambre, avant tout, de ne pas inscrire dans l'article 1er un principe d'ordre général qui viendra au cours de la discussion des articles. Le projet voté par la Chambre il y a quelques mois était estimé à 1.500 millions par an, celui du Sénat à 1.600 millions. Celui proposé actuellement par la Commission peut être évalué à 2.331 millions.

M. Klotz. — Je déclare au nom du gouvernement l'accepter. Et il demande le vote du barème.

Les pertes de la France

M. Jean Bon, signalant que l'on manque de renseignements sur le nombre d'ayants droit, le débat s'engage sur cette question.

M. Renaudel fait connaître les chiffres qui ont été communiqués aux Commissions, et **M. Abrami**, très écouté par toute la Chambre, explique que le gouvernement qui est sur ces bancs ne peut refuser de donner des renseignements qui lui sont demandés. Il fait connaître ensuite les prévisions faites au 1er novembre.

Le chiffre total des disparus, morts et prisonniers était de 42.600 officiers et de 1.789.000 hommes sur lequel le chiffre des morts est de 31.300 officiers et 1.040.000 hommes, celui des disparus, de 3.000 officiers et 311.000 hommes, des prisonniers vivants de 8.300 officiers et 438.000 hommes.

Enfin, les pensionnés, réformés numéros 1 et 2 et temporaires sont au nombre de 694.000 hommes.

La Chambre reprend la discussion du forfait.

Après quelques interventions, le chiffre de 2.400 francs est accepté à mains levées.

Une longue controverse s'engage entre de nombreux députés au sujet de l'établissement des barèmes entre 10 et 100 % d'invalidité.

MM. Rameil et Bokanowski insistent pour le vote du tableau fixant le taux des pensions à 240 fr. pour 10 % d'invalidité jusqu'à 100 %, au maximum de 2.400 fr.

Ce tableau est adopté par la Chambre à mains levées à la presque unanimité.

MM. Klotz et Raoul Péret demandent à M. Rameil de ne pas insister pour maintenir « le taux des pensions sera réglé suivant le taux moyen de la vie et après le tableau suivant les mots : le coût moyen de la vie ».

M. Klotz. — C'est risquer de voir hausser le prix de la vie.

La formule Rameil est repoussée par 344 voix contre 73.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

Demain après-midi, douzièmes provisoires.

La séance est levée à 7 h. 25.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 27 Décembre

— 137 —

CRUELLE ERREUR

TROISIEME PARTIE

Au reçu de ce télégramme, le riche Brésilien prévint aussitôt le marquis et la marquise de Changis de son départ imminent pour Paris, en compagnie de son neveu.

Il remercia chaleureusement ses hôtes, et quelques heures plus tard les deux hommes prirent le train.

A Paris, ils se logèrent dans un grand hôtel de l'avenue de l'Opéra, où ils dînèrent.

— Mon cher Paul, dit le Brésilien en achevant de déguster une tasse de savoureux moka, vous avez toute liberté pour ce soir. A votre âge, la fatigue ne compte pas, et vous devez avoir le vif désir de revoir aux lumières votre grande et belle ville ?

— J'ose l'avouer, mon bon oncle. Aussi vais-je profiter de votre bienveillante autorisation.

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

Sur ce, Cosmétique, décidément mué en homme du monde, quitta la table, se hâta d'aller rectifier un peu sa toilette, puis s'en fut vers Montmartre. Il espérait y retrouver ses amis, les peintres et les poètes, avec le secret désir vaniteux de les éblouir de son heureux changement de fortune.

Le comte de Clairville demeura un instant encore dans la luxueuse salle à manger de l'hôtel, consulta sa montre, puis sortit à son tour.

Un taxi-auto le déposa bientôt au Palais-Hôtel des Champs-Elysées, d'où il ressortit quelques minutes plus tard, en compagnie d'un personnage fort élégant.

— Où allons-nous ? demanda celui-ci.

— Nous pourrions, cher monsieur, remonter à pied jusqu'à la place de l'Etoile. Le chemin est agréable, les passants rares et la soirée superbe. Nous causerons sans crainte d'être entendus.

— Excellente idée, approuva le mystérieux personnage. D'autant plus que Me Galtier m'a informé, ce matin même, des dernières nouvelles. Et, bien que l'affaire qui vous ramène ici ne me soit pas personnelle, je m'intéresse trop néanmoins à la malheureuse enfant dont il est question pour ne point vous seconder de tous mes moyens.

— Merci, cher monsieur, fit le comte de Clairville.

— Oh ! c'est tout naturel. Cette jeune fille ne fut-elle pas, comme Jean de Clairville, Marguerite Dubreuil et celui qui nous occupe plus spécialement, l'une des innocentes victimes du terrible drame de Neuilly ?

« En outre, nous déciderons de ce qu'il convient de faire en l'occurrence, dès demain matin, chez Me Galtier.

« Rendez-vous à dix heures.

— Bien, c'est entendu. Parlons maintenant de Paul de Clairville.

« Comme vous le savez, j'ai dû motiver notre voyage par le désir et la nécessité de venir visiter sans retard le fameux hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne qui me fut signalé, et dont l'achat serait une occasion à saisir.

— Nous le verrons en effet. Il n'y a aucun inconvénient à donner suite à nos projets, même si de certaines éventualités devaient se produire par la suite.

« Il est indispensable que le comte de Clairville, seul, ou pourvu de son neveu, puisse s'installer convenablement pour l'hiver.

— C'est évident.

— Donc, jusqu'à nouvel ordre, toutes nos prévisions subsistent à cet égard.

« Maintenant, votre opinion sincère sur le jeune homme ?

— Je n'ose me prononcer nettement. Certaines particularités m'ont paru bizarres, incompréhensibles. J'attends des résultats plus probants de l'épreuve décisive à laquelle je voudrais soumettre Paul, avec votre assentiment.

— Veuillez m'exposer votre projet.

— Volontiers.

Et le comte de Clairville, baissant aussitôt la voix, parla longuement à son élégant et mystérieux interlocuteur.

A plusieurs reprises, celui-ci manifesta des signes évidents du plus profond étonnement, presque d'indignation.

Enfin il émit d'un accent assombri par une sorte d'émotion intérieure :

— Ce serait épouvantable !... Surtout si l'identité de l'individu devenait indiscutable... Quelle honte, pour le nom !...

— Rassurez-vous, monsieur, si la preuve cherchée éclatait enfin, il ne pourrait à mon sens subsister aucun doute sur la personnalité du jeune homme en question.

— Je le souhaite de toute mon âme ; ce serait trop horrible !...

L'entretien des deux hommes cessa sur cette amère conclusion.

Ils redescendirent silencieusement l'avenue des Champs-Elysées, comme absorbés tous deux par de troublants problèmes.

Devant le Palais-Hôtel, ils se séparèrent.

— A demain, monsieur, fit le comte de Clairville, en saluant l'inconnu avec déférence.

— A demain, repartit gravement celui-ci. Fasse le ciel que vos hypothèses soient erronées !

Le lendemain, à dix heures précises, comme il était convenu, le comte et son compagnon de la veille se retrouvaient chez Me Galtier.

— Je vais, dit le notaire, s'adressant plus particulièrement au comte de Clairville, vous donner connaissance d'une lettre qui m'est arrivée d'Algérie, il y a trois jours.

Et lentement, appuyant à dessein sur chaque mot important, l'officier ministériel lut à haute voix l'étrange missive de Mme Arlette.

— Votre avis ? demanda-t-il ensuite.

— C'est d'accepter en principe, repartit M. de Clairville, puis d'aller s'enquérir sur place.

— Et vous, cher monsieur ? fit encore Me Galtier, tourné vers son autre visiteur.

— Mon opinion est la vôtre, messieurs.

« Vous connaissez beaucoup mieux que moi la trame de cette situation difficile, et surtout ceux qui la veulent exploiter.

— Parfait, nous sommes d'accord, acquiesça le notaire.

« Il faudrait donc partir dans une huitaine de jours, afin de se trouver à Alger dans les délais indiqués. Soit du 28 courant au 5 septembre.

— C'est très possible, repartit nettement le comte de Clairville. D'ici là, nous en aurons complètement terminé ici.

— Avez-vous enfin pris à cet égard des résolutions fermes ?

— Absolument... Je vous demande deux jours seulement pour voir et prévenir certaines personnes, dont la présence me paraît indispensable à l'exécution de mes projets.

— Très bien.

— Et je vous prie de vous trouver, après-demain, vers cinq heures du soir, à l'hôtel où je suis descendu : boulevard des Italiens.

« Vous voudrez bien demander le petit salon réservé, où j'aurai l'honneur de vous attendre, en compagnie de Paul de Clairville.

— Entendu, approuva Me Galtier.

Le personnage mystérieux acquiesça, lui aussi.

Puis les deux visiteurs prirent congé de l'officier ministériel.

Ce jour et le lendemain s'écroulèrent rapidement pour le comte de Clairville et pour son neveu.

Ils visitèrent d'abord le coquet hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne dont le comte méditait l'achat. Ils coururent les grandes maisons de carrosserie automobile, les marchands de meubles anciens, les tapissiers, les éditeurs d'œuvres d'art, prenant partout des notes importantes, sans rien conclure cependant.

Le faux Paul de Clairville exultait véritablement. Il se prélassait déjà dans l'atmosphère de grand luxe au sein de laquelle s'écoulerait désormais son existence de grand seigneur richissime.

HENRI GERMAIN.

(La suite à demain.)

La Réunion de la C. G. T.

La Conférence internationale
Le droit des nations et la Paix

Paris, 26 Décembre.

La Commission administrative de la C. G. T. s'est réunie pour la première fois, le 24 décembre. Les délégués des Syndicats de l'Alsace-Lorraine assistaient à la séance, venus pour demander leur adhésion à l'organisation, par suite de quelques difficultés de formes, l'adhésion n'a pas été prononcée. La fusion avec la C. G. T. sera examinée à la Conférence du 5 janvier à Strasbourg, de façon à créer en Alsace-Lorraine une unité d'organisation syndicale.

La C. A. a réservé pour raison d'opportunité la proposition du Parti Socialiste, d'organiser une manifestation en faveur de la paix Wilsonienne. Elle a en outre réservé jusqu'à plus amples informations l'adhésion de la C. G. T. à la conférence internationale, qui se tiendrait le 6 janvier à Lausanne (Suisse). En présence d'une demande de l'Association des agents des P. T. T., qui à partir du 1er janvier, se transforme en Syndicat national et qui réclame son adhésion à la C. G. T., elle a accepté ce nouveau syndicat. Elle a encore décidé de demander une entrevue au président du Conseil, pour lui exposer toutes les raisons qui lui font adopter son attitude dans le problème de responsabilité dans l'ordre des choses qui va découler, des mesures incomplètes prises actuellement et qu'elle juge insuffisantes et pour lui demander que la création du Comité national économique et des Comités régionaux ne soit pas retardée plus longtemps.

Après diverses autres questions, l'ordre du jour suivant a été adopté :

La Confédération Générale du Travail, qui n'a jamais cessé de faire sienne la déclaration de la convention du 30 avril 1792, qui dit : « Chaque nation a seule le pouvoir de se donner des lois, le droit inaliénable de les changer; vouloir le ravir par la force à un peuple étranger, c'est devenir l'ennemi du genre humain », enregistre avec satisfaction la renonciation des gouvernements de l'Entente à une intervention militaire en Russie. Parlant au nom de plus d'un million de travailleurs organisés, la C. G. T. réprouve toute continuation de la guerre sous quelque forme que ce soit. Résolue à assurer le triomphe de la paix des peuples, la C. G. T. demande que, pour décider des conditions générales de la paix qui doit donner au monde un statut nouveau et instituer la Société des Nations, toutes les nations belligérantes soient convoquées, les gouvernements *de facto* devant être considérés comme gouvernements légitimes.

La Confédération Générale du Travail émet l'avis formel que l'occupation militaire interalliée des territoires qui font partie intégrante de la Confédération germanique ne soit et ne puisse être un obstacle au libre exercice du suffrage universel pour l'élection de la Constituante qui peut donner à la révolution allemande la stabilité de régime dont le peuple allemand a le plus urgent besoin et qui peut être pour le monde entier une garantie de paix dans l'ordre international nouveau que la Société des Nations constituera et où l'Allemagne démocratisée doit prendre sa place.

La Confédération Générale du Travail s'élève avec force contre la dissolution des Comités d'ouvriers et des soldats dans les régions allemandes occupées par les troupes de l'Entente, cette attitude allant à l'encontre des principes qui ont guidé les peuples au cours de cette guerre.

L'Administration de l'Alsace-Lorraine

Paris, 26 Décembre.

La Commission de l'Alsace et de la Lorraine a entendu M. Jeanneney, qui a exposé les lignes générales adoptées par le gouvernement pour l'administration provisoire de l'Alsace et de la Lorraine. Les solutions définitives doivent être réservées à la décision du Parlement.

La Réquisition des Vins de la Récolte 1918

Le ministre du Ravitaillement porte à 100 hectolitres la limite de l'exonération

Paris, 26 Décembre.

Par décision, en date du 17 décembre 1918, le ministre du Ravitaillement a décidé de porter à 100 hectolitres la limite à partir de laquelle sera exercée la réquisition des vins de la récolte 1918.

En conséquence, main-levée est donnée des réquisitions délivrées aux producteurs dont la récolte déclarée est inférieure à 100 hectolitres.

Les Zeppelins, Transports commerciaux

Paris, 26 Décembre.

Des renseignements de bonne source, provenant de Suisse, annoncent que les dirigeables allemands sont désarmés et équipés par la société des zeppelins et vont être transformés en transports commerciaux sur l'Atlantique entre New-York et Hambourg. Les zeppelins ayant fait faillite au point de vue militaire, ne furent pas compris dans l'armistice : ils ne doivent cependant pas laisser les Alliés indifférents devant le projet de communication intercontinentale, la question ne doit pas être oubliée dans les traités de paix.

EN PORTUGAL

LA SITUATION POLITIQUE

Lisbonne, 26 Décembre.

Le ministère soumettra son programme politique au Parlement.

La tranquillité règne.

Le ministère restera fidèle à la cause des Alliés et continuera à leur apporter le concours qu'ils pourraient demander.

NOUVELLES BREVES

New-York. — L'escadre de combat américaine venant d'Europe est arrivée ce soir en rade de Sandyhook.

Rome. — Le pape, recevant les cardinaux, a prononcé un discours dans lequel il a déclaré qu'il s'associerait aux décisions du Congrès de la paix.

Londres. — Un télégramme de Tien-Tsin, annonce que le prince héritier du Japon visitera les pays alliés, peu de temps après la signature de la paix.

Bruxelles. — La pièce à longue portée qui, du bois de Dieksousch en Flandre tirait sur Dukerque, est arrivée à Bruxelles hier, traînée sur un châssis-wagon de 32 mètres de longueur, supporté par dix-huit trains de roues.

Une autre pièce de même calibre sera offerte par la Belgique à la ville de Dunkerque.

Le Mauvais Temps

La crue de la Seine

Troyes, 26 Décembre.

On signale une crue de la Seine à Troyes et à Nogent-sur-Seine.

La Suisse inondée

Genève, 26 Décembre.

Des pluies torrentielles continuent à tomber en Suisse et des inondations se produisent sur de nombreux points du pays.

Près de Saint-Maurice, trois maisons se sont effondrées. Trois femmes ont été ensevelies sous les décombres.

Le Doubs a débordé entre Morteau et Les Brenets où la région ne forme plus qu'un vaste lac à Zurzach. Le Rhin déborde. Le lac de Horat est monté d'un mètre en deux jours. A Lagenthal, la Langenten a débordé. Au cours des travaux de sauvetage le directeur de l'usine électrique s'est noyé et un enfant de sept ans emporté par le courant.

Bulletin météorologique

La pression atmosphérique a augmenté sur l'ouest du continent. Elle atteint 771 m/m en Bretagne, 767 dans l'est de la France. Une nouvelle dépression se rapproche des Iles-Britanniques; une autre persiste sur l'Italie. Le vent est faible du Nord sur la Manche et la Bretagne; très fort du Nord-Ouest dans le golfe du Lion. Quelques pluies sont encore tombées sur l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 14 millimètres d'eau à Biarritz, 2 à Brest, Limoges, Paris. Ce matin, le temps est nuageux ou beau dans l'Ouest, couvert dans le Centre. On signale de la neige dans l'Est. La température a baissé dans nos régions. Elle était ce matin de 5° à Gap, 2 à Belfort, 1 à Clermont-Ferrand, 1 à Toulouse, Marseille, 5 à Dunkerque, Cherbourg, Nice, 6 à Nantes.

En France, la température va se relever dans le Nord-Ouest où les pluies vont reprendre dans les autres régions. Un temps brumeux et un peu froid est probable. A Paris, nuageux. Au Parc Saint-Maur, la température moyenne 0° 8 a été inférieure de 1° 7 à la normale (2° 3). Depuis hier, température maxima 2°, minima 1° A la Tour Eiffel, température maxima 2°, minima 1°.

La Démobilisation

Un avis officiel aux sursitaires

Les mesures de démobilisation des militaires du territoire actuellement prévues s'étendent aux hommes ci-après :

1er échelon. — a) Hommes assimilés aux classes 1891 et plus anciennes de par leur situation de famille.

b) Hommes des classes 1892 et 1893.

c) Hommes assimilés à ces deux dernières classes de par leur situation de famille.

Le 1er échelon sera démobilisé, pour l'intérieur, du 9 au 18 janvier 1919.

2e échelon. — a) Hommes des classes 1894, 1895, 1896 et 1897.

b) Hommes assimilés à ces classes de par leur situation de famille.

c) Tous les pères de 5 et de 4 enfants, veufs pères de 3 enfants, que leur situation de famille n'a pu faire assimiler aux classes précédemment indiquées.

Le 2e échelon sera démobilisé, pour l'intérieur, du 5 au 14 février 1919.

Les hommes du 1er échelon placés en sursis et dont le sursis expire avant le 1er janvier 1919 doivent rejoindre leur corps d'affectation dès l'expiration de leur sursis.

Les hommes du 1er échelon dont le sursis expire entre le 1er et le 9 janvier ne rejoindront pas leur corps mais le dépôt le plus voisin de leur sursis.

Les hommes du 1er échelon dont le sursis expire au 9 janvier ou à une date postérieure, doivent se présenter du 9 au 18 janvier prochain au commandant d'armes de leur résidence de sursis ou au commandant de la gendarmerie de la localité où ils se trouveront, en vue de leur démobilisation.

Quant aux sursitaires du 2e échelon ils rejoindront, en principe, leur corps d'affectation dès l'expiration de leur sursis.

Toutefois, une communication prochaine leur fera connaître, dès les instructions ministérielles reçues, ce qu'ils auront à faire par la suite.

Les hommes en sursis illimité faisant partie d'un échelon démobilisé resteront dans leur position actuelle sans être astreints aux obligations imposées aux sursitaires. Ils conserveront leur titre de sursis et, en cas de rappel, seront de nouveau astreints aux obligations dont il vient d'être parlé. Au cas où ils cesseraient la profession au titre de laquelle ils sont en sursis, leur ordre de sursis leur sera retiré et ils seront démobilisés suivant la méthode commune.

Les maires et secrétaires de mairie

Paris, 26 Décembre.

La Commission de l'Armée a entendu la lecture du rapport de M. Henry Paté sur les diverses propositions relatives à la démobilisation des maires et secrétaires de Mairie. La Commission a adopté le texte suivant présenté par son rapporteur : « La Chambre invite le gouvernement à mettre immédiatement en congé renouvelable les maires, les adjoints faisant fonctions de maire et les secrétaires de Mairie actuellement mobilisés ».

A la Commission de l'Armée

Paris, 26 Décembre.

Demain matin le groupe socialiste se réunira pour examiner et discuter la réponse faite par M. René Renoult, président de la Commission de l'Armée, aux neuf députés socialistes qui avaient démissionné de cette Commission pour les raisons que l'on connaît.

Il est certain que le groupe socialiste a satisfaction sur toute la ligne. Le gouvernement a même fait plus qu'on ne lui demandait. Il a promis des explications publiques sur la question de la démobilisation. Mais il ne suffira pas de promettre. Il faudra qu'il tienne. Le geste des neuf députés socialistes n'aura alors pas été inutile.

Restrictions dans la Distribution d'Energie électrique

Le débit des rivières, qui n'a présenté qu'une amélioration passagère au début de la présente semaine a subi déjà une réduction causée par le froid : d'autre part, les difficultés relatives aux approvisionnements de houille restent grandes. Dans ces conditions, la Société d'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen prie ses abonnés d'observer pendant la semaine du 29 décembre au 5 janvier, les heures d'arrêts suivants :

Jours	Matin	Soir
Lundi 30 décembre : groupes	1, 7	1, 7, 6, 12
Mardi 31 décembre —	2, 8	2, 8, 1, 7
Jeudi 2 janvier..... —	4, 10	4, 10, 3, 9
Vendredi 3 janvier —	5, 11	5, 11, 4, 10
Samedi 4 janvier.. —	6, 12	6, 12, 5, 11

Ce tableau indique que les restrictions dans la matinée n'intéressent que deux groupes d'abonnés. Entre 22 heures et 6 heures, les restrictions seront supprimées pour tous les groupes.

Une Première au Grand-Théâtre d'Avignon

Avignon, 26 Décembre.

La joie d'une qualité si délicate et si haute que nous avions éprouvée à la lecture de *Une Voix dans la Nuit*, l'exquise saynète en vers de notre excellent collaborateur et ami Georges Béziat, s'est accentuée encore davantage à la représentation d'avant-hier. Notre gracieuse compatriote, Mlle Suzanne Paul, une élève fort brillamment douée du Conservatoire de Paris, et notre distingué concitoyen Raymond Lyon, de l'Odéon, un jeune artiste depuis longtemps arrivé à une très enviable notoriété, surent excellemment en dégager la belle allure, la rendre palpable et tangible en la matérialisant pour ainsi dire par le geste, en la vivifiant par une diction finement nuancée de comédiens de la bonne école. Ce fut, du commencement à la fin, un réel enchantement, une véritable fête de l'esprit. La musique de Mlle Rachet, une musique tendrement enveloppante qui encadre l'œuvre sans l'écraser, n'aura pas peu contribué, elle aussi, à l'éclat de cette belle manifestation d'art.

Mort d'une Centenaire

Seillans (Var), 26 Décembre.

On nous annonce la mort de la vénérable centenaire des Selves. Mme Rose-Christine, veuve Lieutaud, qu'on appelait familièrement « *Tanto Roso* », s'est éteinte hier dans sa 102e année, elle laisse 4 enfants, tous vivants.

COURRIER MARITIME

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 10 navires, parmi lesquels nous citerons :

A l'arrivée : le *Paul-Lecat*, des Messageries Maritimes, de Shanghaï avec 601 passagers et 2.120 tonnes divers; le vapeur espagnol *Ruiz-Capdépon*, de Patras, avec 1 passager et 1.274 tonnes raisin, tabac, soie, peaux, figues, olives; le vapeur espagnol *José-Maria*, de Barcelone, avec 400 tonnes de plomb et oranges; le vapeur espagnol *Hespérides*, de Barcelone avec 200 tonnes divers; le vapeur espagnol *Paco-Castel*, d'Alger, avec 420 tonnes huile, blé, divers; le vapeur espagnol *Algos*, de Alicante avec 127 tonnes huile, vin et divers.

Au départ : le vapeur anglais *Sikh*, pour Sydney; le vapeur américain *Millinocket* pour Cette; le voilier grec *Evangelistria*, pour Salonique.

Etat de la mer. — Peu agitée partout en Méditerranée.

Le Mouvement ouvrier

SYNDICAT DU BATIMENT

Section technique des charpentiers de haute futaie

Camarades, comme suite à la dernière décision de l'Assemblée générale, samedi 28 décembre, à 7 heures du soir, à la Bourse du Travail, aura lieu la réunion de la section technique. Les questions à discuter sont d'une grande importance :

1° Organisation d'un cours professionnel de charpentiers à l'annexe de la Bourse, rue Montaux; 2° Bordereau des salaires, vie chère ; 3° Recrutement syndical; la carte confédérale; 4° Chômage, période transitoire, grands travaux ; 5° Programme économique d'après guerre; 6° La journée de 8 heures dans le bâtiment.

Nous espérons que les charpentiers de haute futaie en bâtiment assisteront nombreux à cette réunion. L'entente, l'union de tous sur les chantiers, l'éducation syndicale continuant sa propagande, apporteront à tous les intéressés les résultats économiques indispensables au relèvement moral des gars de la charpente.

OUVRIERS CIVILS DES MAGASINS DE LA GUERRE

Le bureau syndical, à l'occasion de la discussion des crédits provisoires, a adressé le télégramme suivant aux députés du département, ainsi qu'à certains groupements et personnalités de la Chambre :

« Vous prions instamment ne pas oublier, au cours discussion crédits, faire voter indemnité pour charges de famille à tout le personnel temporaire de l'Etat. » — Le secrétaire, *C. Matton*.

Notules Marseillaises

Les Loups-Garous

Ce n'est plus une plaisanterie. C'est une nouvelle forme utilisée par les voleurs pour agresser les gens dans la rue. Armés, comme tout bandit moderne, du browning et de la matraque, recouverts d'un drap blanc, ils parcourent en bandes les rues, de préférence dans les quartiers excentriques. Ils profitent de la frayeur qu'ils causent toujours par leurs cris pour récolter des portemonnaies. Quand ce n'était que la stupide plaisanterie de quelques jeunes gens, on pouvait tolérer que la police la vît d'un œil quasi-indifférent. Mais il faut maintenant que les loups-garous disparaissent. Ce n'est pas, comme l'autre jour, deux agents cyclistes qui suffiront à arrêter la bande. Il faut des mesures plus efficaces et plus énergiques.

Le public peut et doit collaborer à purger nos rues de ces apaches. Si vous en rencontrez un, n'hésitez pas, n'attendez pas qu'il pousse son cri, pour agir. Si la police est impuissante, peut-être la population réussira-t-elle ?

Chronique Locale

La Température

Ciel beau, puis couvert, hier à Marseille. Au pluviomètre, on a enregistré 1 m/m d'eau. Le thermomètre marquait, à 7 heures du matin, 1° 3; 4° 8 à 1 heure de l'après-midi et 3° 2, à 7 heures du soir. Maximum, 7° 8; minimum, 0° 8 Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 761 m/m 3, 760 m/m 9 et 761 m/m 9. Un vent du Nord-Ouest modéré a régné pendant toute la journée.

Vers 1 heure, une rafale de grêle s'est abattue sur Marseille; elle a duré pendant un quart d'heure environ; les grêlons, assez forts n'ont pas tardé à disparaître.

Le ministre de la Guerre vient de décider le retour dans leur garnison de mobilisation de certains dépôts antérieurement repliés de la 6e région. Parmi eux se trouve le 3e hussards, dont le dépôt actuel était Marseille et qui retourne à Senlis.

La neige à Marseille. — Le deuxième jour des fêtes de Noël a été marqué par un froid assez vif. Vers midi, le temps s'est rapidement couvert et quelques minutes après une averse de grêle et de neige s'abattait sur la ville. Ce ne fut heureusement que de courte durée : une heure après, les nuages peu à peu disparaissaient et le temps se remettait au beau, à la satisfaction des nombreux promeneurs qui ne cessèrent d'affluer, en dépit du froid persistant, sur nos principales avenues.

A la Faculté des Sciences. — Dimanche prochain, à 5 heures après-midi, M. N. Voulitch, professeur à la Faculté de Belgrade, fera une conférence sur les Serbes, dans la salle d'amphithéâtre de la Faculté des Sciences. Cette conférence, intéressante à plus d'un titre, ne saurait manquer d'attirer un nombreux auditoire.

Arrivée du courrier de Chine. — Le paquebot *Paul-Lecat*, commandant Broc, des Messageries Maritimes, venant de Shanghaï est arrivé, hier, à 3 heures 30 et a été amarré dans le bassin Wilson. Le *Paul-Lecat* avait 602 passagers, parmi lesquels nous signalerons tout particulièrement : L'amiral Odyntzoff, le colonel Yvanasky et le capitaine Savinkoff, faisant partie d'une mission russe ; les généraux anglais Clayton et Money ; sir George Mae Gartney, consul général d'Angleterre à Colombo ; M. Destriee consul général de Belgique à Shanghaï ; le capitaine Cibiko, de l'armée japonaise.

Les autres passagers sont le chef de bataillon Vache, de l'armée française, venant de Haïphong, de nombreux fonctionnaires anglais, belges et français, des hommes d'affaires, des banquiers et deux groupes importants de militaires et marins français.

Signalons encore la femme du rajah de Saravack qui se rend en Angleterre.

La traversée du *Paul-Lecat* a été exempte d'incidents dignes d'être notés et la cargaison comprend 2.120 tonnes métaux, céréales, arachides et divers.

Conseil de guerre. — Dans son audience d'hier, le 1er Conseil de guerre, présidé par le colonel Molard, a eu à s'occuper d'une seule affaire dans laquelle M. Manaira, officier d'administration de 3e classe, du service de Santé de la 15e région, était accusé d'avoir, étant gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio, commis, de mai à octobre 1917, des faux en matière de comptabilité qui lui permirent de détourner d'assez importantes sommes d'argent. Le sergent Verret, de la 15e section, chargé de la dépense de cet hôpital, était inculpé d'avoir pour complaisance, facilité les faits reprochés à son supérieur. Après un réquisitoire sévère du lieutenant Hugues, substitut du commissaire du gouvernement, et les éloquentes plaidoiries de Me Chatel, du barreau de Nîmes, en faveur de l'officier, et Me Jean Grisoli, pour le sous-officier, le Conseil a condamné Manaira à 5 ans de réclusion, à la dégradation militaire et à 500 francs d'amende, et Verret à 5 ans de prison avec sursis.

Les deux pieds sectionnés par un tramway. — Avenue du Prado, en face du n° 168, le soldat Cervera Xavier, âgé de 47 ans, qui avait pris place sur la plateforme arrière d'un tramway allant vers la Madrague de Montredon, tombait si malheureusement que les roues des deux remorques lui passèrent sur les jambes. Le malheureux eut les deux pieds sectionnés. Il reçut des soins urgents à l'hôpital auxiliaire du Château des Fleurs, puis il fut transporté à l'hôpital militaire. L'infortuné militaire avait été libéré quelques heures avant l'accident et se disposait à rejoindre sa famille, qui habite rue Lavoisier, 2, à Alger. Son état est des plus graves.

Au sujet du suicide du nommé Ricard Mille, sur la ligne de l'Estaque, le wattman Teinti nous prie d'indiquer que le tramway qu'il pilotait allait vers l'Estaque et marchait à une allure modérée. Il ne put voir le geste du défunt qui, caché dans une broussaille, se jeta, soudain, sous le tramway. Pourtant, il fit jouer le chasse-corps et s'arrêta après un parcours de deux mètres à peine.

Etudiants en médecine et en pharmacie. — Par dérogation à l'arrêté du 30 novembre 1911, les aspirants du doctorat en médecine de la classe 1917 et des classes antérieures, qui ont servi sous les drapeaux pendant la guerre sont autorisés, s'ils sont déjà inscrits, soit en vue des études médicales conformément au décret du 29 novembre 1918, soit en vue du certificat P. C. N., à poursuivre leur scolarité suivant le régime des décrets du 31 juillet 1893 et du 24 juillet 1899.

Les étudiants devront produire, à défaut de la communication du livret militaire, un certificat de l'autorité militaire mentionnant le jour de leur appel aux armées et celui du passage dans la réserve de l'armée active.

Pour la pharmacie et dans les conditions analogues à celles des étudiants en médecine, un arrêté du 29 décembre 1918 autorise le retour de l'ancien régime d'études.

Les Mas-Andrés à l'Alcazar. — Le gala de ce soir est l'occasion de sensationnels débuts : avec les si amusants Mas-Andrés qui interprèteront deux fantaisies à transformations : *Ne pas s'en faire !* et *à Folleville ;* avec le diseur Sonelly, dans son répertoire ; la chanteuse réaliste La Palma ; Fraed et ses mannequins ; les cyclistes Washington, etc. La location est ouverte.

Les désespérés. — Avant-hier soir, vers 7 heures, Mme R..., âgée de 55 ans, habitant boulevard Baille, 81, était trouvée asphyxiée dans sa chambre, où un réchaud achevait de se consumer. Cet acte de désespoir est attribué à la douleur qu'éprouvait Mme R... à la suite de la mort de sa fille, survenue dernièrement.

Poussé par des souffrances physiques, avant-hier soir, vers 11 heures, M. Louis Amandola, 45 ans, demeurant impasse de Ruffi, 60, mettait fin à ses jours en se tirant un coup de revolver à la tempe droite. Après les constatations, le corps a été laissé au domicile de la famille.

LES SPORTS

COUPE DE NOEL

Convalescents battent Olimpique par 3 buts à 2

Ce fut un match de championnat dur, mais joué tout de même par des hommes connaissant le football, et qui ajoutèrent à leur mobilité des qualités de technique. A plusieurs reprises, elles apparurent surtout dans la première half, où les convalescents, puis l'O. M. (Vanco), marquent vers la fin le troisième goal fut acquis par les Britanniques, après que Scheibenstock eut rentré, pour l'O. M., un second but. Une entente entre les demis et les arrières, qui manquaient tout à fait à l'Olympique, valut bien l'élément de supériorité des Anglais, avec l'homogénéité de l'attaque, et sa pénétration. La paire Scheibenstock, Marin parut plus sûre que le tandem adverse. R. Scheibenstock fut d'ailleurs le meilleur homme sur le terrain; dans les autres lignes on trouve trop d'inégalité entre les joueurs. H. Scheibenstock dut suppléer au manque d'activité dans l'offensive des demi-ailes. Il fit avec brio un travail efficace, entaché seulement par le fait que ses passes atteignaient souvent les bachs anglais, non pas les forwards olympiens, parmi lesquels Vanco et Giral se montrèrent excellents. Que ne reçurent-ils plus de centres des ailiers ? J'en ai pourtant, à la vérité, noté quelques-uns de la part de Michel.

Le Midi au Feu

CITATIONS

Notre concitoyen *M. Barabino*, soldat au 416e d'infanterie, a été cité à l'ordre de la division pour le motif suivant :

Son chef d'escouade ayant été blessé, a pris le commandement de son unité, et, par son sang-froid, a réussi à rétablir le calme dans sa troupe en dépit des pertes subies. Bon soldat, ayant déjà pris part aux combats des Flandres en avril 1918.

A la suite de cet exploit, le courageux poilu qui est le fils de M. Barabino, chemisier, a été nommé caporal. Nos félicitations.

La 2e section d'auto-canons du 63e d'artillerie a été citée comme suit à l'ordre de la 4e armée :

Section d'auto-canons pleine d'entrain et d'une belle tenue sous le commandement du lieutenant Long; a fait preuve de beaucoup de sang-froid et de courage au cours du bombardement de sa position pendant la nuit du 14 au 15 juillet 1918 et la journée du 15; a abattu, à la date du 19 juillet, neuf avions et un zeppelin.

Notre excellent ami, le lieutenant Long, est un ancien élève du lycée de Marseille. Nous adressons nos félicitations les plus sincères à ce vaillant officier et aux hommes qui composaient sa glorieuse section.

M. Claude Marin, soldat au 22e régiment d'artillerie, est cité à l'ordre du jour de l'armée dans les termes suivants :

Courageux et insouciant du danger; malgré un violent bombardement ennemi, s'est porté spontanément au secours d'un soldat d'infanterie très grièvement blessé et, aidé d'un camarade, l'a ramené au poste de secours du groupe.

Le colonel Schuhler, commandant la 2e brigade, cite à l'ordre de la brigade, pour sa belle conduite, le caporal *Blein Auguste*, 2e tirailleurs E.-M. :

Commandant l'équipe de T. P. S., a fait preuve le 26 avril 1918, d'un calme, d'une énergie et d'un sang-froid remarquables en assurant sous un feu violent la communication avec le commandant.

Quelques jours plus tard, le caporal Blein faisait l'objet de cette autre citation, la cinquième, dont il devenait titulaire :

Le 31 mai 1918, malgré un violent bombardement, a assuré avec son poste de T. S. F., la liaison entre le bataillon et le régiment. Excellent gradé, plein d'initiative dans son service qui demande beaucoup de calme et de sang-froid. Déjà 4 fois cité.

Toutes nos félicitations à ce poilu, fils de l'honorable commerçant d'Endoume-Corniche.

Notre concitoyen, *M. Seitz Michel*, soldat au 32e d'infanterie, cité une première fois à l'ordre du régiment, a été cité ensuite en ces termes à l'ordre de la brigade :

Le 18 avril 1918, s'est élancé à l'assaut des tranchées ennemies dans un élan qui a fait l'admiration de tous. Après un combat acharné contre plusieurs adversaires, est resté maître de la position. Soldat admirable par sa bravoure et son mépris du danger.

Les Fêtes de Noël

Au Cercle du Soldat

Le Cercle du Soldat, qui achève en ce moment d'édifier sur les terrains de derrière la Bourse, une vaste annexe à dont l'inauguration aura lieu prochainement, a fêté la Noël dans ses établissements du boulevard Garibaldi, de la rue Bugeaud et de Saint-André, artistiquement décorés pour la circonstance. Grâce à la générosité des amis de l'œuvre et à l'inlassable dévouement des dames patronesses, plus d'un millier de lots avaient été recueillis et accrochés aux arbres de Noël qui se dressaient au milieu des salles. Ils ont été distribués aux poilus au moyen de tombolas gratuites pour lesquelles chaque arrivant recevait un billet accompagné d'un cigare et d'un ticket de consommation. Une partie de concert a procédé ou suivi le tirage des lots et les habitués des cercles ont regagnés leurs casernes, enchantés, après avoir ovationné artistes et organisateurs.

A l'occasion de la seconde fête de Noël, une intéressante matinée artistique et dramatique, exclusivement réservée aux militaires, a été donnée, hier, au cercle de la rue Dumarsais, devant une salle comble : matinée au cours de laquelle, les spectateurs ont manifesté leur joie par de frénétiques applaudissements et de nombreux rappels.

Chez les Réfugiés

Plus de 400 familles réfugiées étaient réunies, mercredi après-midi, dans la salle des conférences municipales, pour fêter le dernier Noël en exil. Cette cérémonie qui revêtait un caractère tout intime, fut particulièrement réussie.

La salle était pavoisée aux couleurs alliées, et un grand sapin multicolore faisait pendre ses branches lourdement chargées.

De nombreux et beaux jouets firent rayonner de joie les petits enfants, et la distribution de café, savon, chocolat, etc., aux familles fut comme une manne, pour laquelle, il faut féliciter le président d'honneur de l'A. O. D. E., M. Piazza et la munificence des nombreux industriels et commerçants marseillais, membres honoraires.

La *Marseillaise*, chantée par une Lorraine, Mme Nathan, et le traditionnel *Petit Quinquin*, furent repris en chœur. Une séance de cinéma, aux films merveilleusement choisis, termina cette fête qui demeurera comme un ineffaçable souvenir dans le cœur des petits réfugiés. On sait combien fut grande l'œuvre de l'A. O. D. E., non seulement pour son dévouement, auprès des grandes épreuves de la guerre, mais pour ses continuels efforts pour le rapprochement intime de ces extrémités de la grande France.

Marseille et la Guerre

Mort au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui le nom

De M. Jérôme-Marc Figari, sergent au 163e d'infanterie, décoré de la Croix de guerre avec palme, tué à l'ennemi le 24 octobre 1918, à l'âge de 26 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction de la famille du glorieux défunt et la prie d'agréer ses bien vives condoléances.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA MUNICIPAL. — Demain, à 8 h. 15, *Carmen*. Dimanche, matinée, *La Bohème* et *Pallasse*. Le soir, à 8 h. 15, *Sigurd*.

GYMNASE. — A 8 h. 30, première du *Train de 8 h. 47*, avec Jean Coquelin, Lorrain, Cazalis, etc.

VARIETES. — A 8 h. 30, *A la Riche*, la splendide revue locale.

ALCAZAR LEON DOUX. — A 8 h., les Mas-Andrés, Sonelly, la Palmà, le ventriloque Fraed etc.

PALAIS DE CRISTAL. — A 8 h. 30, Eldid, Paul Gordon, les Sylphides, Dariels, troupe Saschoffski.

GRAND CASINO. — A 8 h. 30, *Laisse-les tomber*, avec Gaby Deslys, Plicer, Augé.

AU OUISTITI. — A 8 h. 30, Marie-Thérèse Berka et la revue *Tu. jazz-band, dis ?*

CHANSONIA — A 8 h. 30, Damiande, Sibert, Moncey, etc., et *Un point, c'est tout !* revue.

COMMUNICATIONS

Parti socialiste S. F. I. O. (IIe section). — Ce soir, à 6 h. 30, réunion bar de la poste, rue Colbert. Adhésions; questions très importantes.

Syndicat des ouvriers civils des magasins de la guerre. — Les ouvriers, ouvrières et employées des services suivants : du Magasin général, rue Nationale, Cuesnier, Bas-Fort, Saint-Frères, Juste sont invités à la réunion spéciale demain à 6 h. 30 du soir, Bourse du Travail salle 19.

Richelieu-Epargne. — Les sociétaires sont priés de se présenter dimanche, de 10 heures à midi, place Saint-Eugène, 6, pour la liquidation.

Parti républicain socialiste. — Ce soir, à 6 h 30, assemblée générale, 8, cours du Chapitre.

Syndicat des Métaux. — Aujourd'hui, réunion des ouvriers de la maison Paulet, usine Saint-Giniez, à la Bourse du Travail, salle 19, à 18 h. 30, les camarades de l'usine des Dominicaines sont priés d'y assister ainsi que les civils, et tous ceux qui ont été mis à la disposition de la main-d'œuvre.

Réunion du Conseil d'administration, à 7 heures, Bourse du Travail, salle 5.

Bulletin Financier

Paris, 26 Décembre. — La diminution des ordres de vente et une nouvelle ampleur des rachats sur toutes les valeurs de spéculation particulièrement offertes ces temps derniers contribuent à accentuer l'amélioration de la tendance générale de la cote. Les cours des rentes françaises ne varient sensiblement pas tandis qu'au contraire les actions de nos grands établissements de crédit sont recherchés et ont un marché actif et ferme. L'indécision paraît de nouveau prévaloir sur le groupe russe.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 26 Décembre.

Au cours de sa séance d'aujourd'hui, l'Académie française a procédé au renouvellement de son bureau, qui sera composé comme suit, pendant le premier trimestre de 1919 : Directeur, M. de la Gorce ; chancelier, M. le maréchal Joffre ; secrétaire perpétuel : M. Etienne Lamy.

Le président Wilson en Angleterre

La Réception à Londres

De la gare au palais de Buckingham Formidables ovations. — Deux millions de personnes acclament le président.

Londres, 26 Décembre.

L'immense acclamation qui retentit quand le président est sorti de la gare de Charing-Cross, s'est prolongée tout le long du parcours, jusqu'au palais de Buckingham. Une dernière et formidable ovation a accueilli le roi, la reine et M. Wilson, au moment où ils ont franchi le seuil du palais. Le président et Mme Wilson ont été alors salués par divers dignitaires des maisons du roi et de la reine, puis conduits à leurs appartements privés.

Londres, 26 Décembre.

La colonie américaine s'était réunie à l'entrée de Piccadilly pour saluer à son passage le président Wilson. De toutes les fenêtres et de tous les balcons des officiers américains ont jeté sur le cortège une quantité extraordinaire de fleurs et de branches de laurier. La voiture, occupée par la reine et Mme Wilson, en était remplie.

Le cortège a suivi un parcours de quatre kilomètres au milieu d'une double haie de soldats et d'une foule de Londoniens qu'on peut évaluer à deux millions de personnes. Jamais pareille réception n'avait été faite à un visiteur par la population.

Devant le palais de Buckingham où le président et Mme Wilson résident comme hôtes du roi George, la foule immense remplissait le square en demi-cercle où se trouve la statue de la reine Victoria. Là, des manifestations frénétiques ont continué pendant une demi-heure, jusqu'à ce que le président ait paru sur le balcon du palais, avec Mme Wilson, entre le roi et la reine. La reine, à ce moment, a offert au président un petit drapeau anglais que celui-ci a agité aux acclamations enthousiastes de la foule.

L'Exécution de l'Armistice

De nouveaux sous-marins allemands arrivent à Cherbourg

Cherbourg, 26 Décembre.

Cinq nouveaux sous-marins allemands sont entrés dans l'arsenal. Ce sont l'*U-C-104*, l'*U-C-103*, l'*U-B-24*, l'*U-119*, l'*U-94*. Les hautes personnalités civiles et militaires étaient présentes.

Les Permissions des Prisonniers de Guerre rapatriés

Paris, 26 Décembre.

M. Clemenceau vient d'adresser aux diverses autorités militaires la feuille de renseignements suivante, relative au taux des permissions ou congés de convalescence à accorder aux prisonniers de guerre rapatriés :

Il a été décidé que le taux des permissions ou congés de convalescence à accorder aux prisonniers de guerre rapatriés sera porté aux chiffres ci-après :

Prisonniers de guerre capturés en 1914 et 1915, soixante jours; prisonniers de guerre capturés en 1916, quarante-cinq jours; prisonniers de guerre capturés en 1917 et 1918, trente jours.

Pour l'exécution de cette décision, les mesures suivantes seront prises :

1° Prisonniers de guerre rapatriés, qui n'ont pas encore bénéficié d'une permission ou d'un congé de convalescence de rapatriement : Les militaires pour lesquels la date de la capture pourra être établie au moment de leur rapatriement recevront, suivant le cas, soit une permission ayant la durée fixée plus haut, soit un congé de convalescence ayant au minimum cette durée; ceux pour lesquels la date de la capture n'aura pu être établie dès la date de la capture n'aura pu être établie dès part en permission ou en congé de convalescence, recevront un titre de permission de trente jours ou un congé de convalescence d'au moins un mois; il leur sera fait ensuite application des dispositions ci-après :

2° Prisonniers de guerre rapatriés ayant déjà bénéficié d'une permission ou d'un congé de convalescence de rapatriement. Ces militaires auront droit à un rappel de permission correspondant à la différence entre le nombre de jours indiqués ci-dessus et le nombre de jours dont ils ont déjà bénéficié à titre de permission de rapatriement ou de congé de convalescence de rapatriement. Ce rappel leur sera conféré au moment de leur première permission de détente à laquelle il s'ajoutera.

3° Prisonniers de guerre rapatriés se trouvant actuellement en permission ou en congé de convalescence, de rapatriement : Ces militaires auront droit à une prolongation de permission, ou, le cas échéant, à une prolongation de convalescence portant leur permission ou leur congé au taux ci-dessus. Cette prolongation leur sera accordée conformément aux errements en vigueur pour les demandes de prolongation. Dans le cas où la fixation de la date de la capture n'aurait pu être établie avant le retour de l'intéressé à son dépôt, le rappel de permission ne sera fait qu'au moment de la première permission de détente.

Le Débat d'aujourd'hui à la Chambre

Paris,